

DIGITAQ

Création de Capacités Digitales pour le Pilotage de l'Assurance
Qualité dans l'Enseignement Supérieur Algérien



APPEL A CANDIDATURE

Évaluation externe et suivi de la qualité et des activités du projet

**« Création de capacités digitales pour le pilotage de l'assurance
qualité dans l'enseignement supérieur algérien » DIGITAQ**



Partenaires du projet



Université des Sciences et de la Technologie d'Oran-Mohamed Boudiaf

(Algérie)

Coordinateur



Université du 8 mai 1945 de Guelma

(Algérie)



Université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi

(Algérie)



Université Benyoucef Benkhedda -Alger 1

(Algérie)



Université Kasdi Merbah de Ouargla

(Algérie)



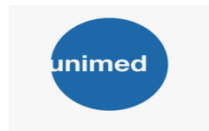
Université Lumière Lyon 2

(France)



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

(Algérie)



Union des Universités Méditerranée

(Italie)



Université Mohamed Khider Biskra

(Algérie)



Université Nova de Lisbonne

(Portugal)



Université Mohamed Lamine Debaghine

- Setif 2 (Algérie)



Université Mustapha Stambouli-Mascara

(Algérie)



Université Abderrahmane Mira - Bejaïa

(Algérie)



Université de Liège

(Belgique)

1. Contexte

Le projet Erasmus+ de type CBHE, intitulé « Création de capacités digitales pour le pilotage de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur algérien » : DIGITAQ, s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Algérie visant à orienter les Etablissements de l'Enseignement Supérieur (EES) vers la numérisation pour une meilleure gouvernance. C'est un projet cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne. Le projet a été lancé officiellement le 15 janvier 2021 pour une durée de 36 mois et les activités ont commencé à la suite de la réunion de lancement le 2 mars 2021 en mode hybride. La crise sanitaire de la Covid-19 a contraint le projet à s'organiser à distance durant plus d'une année, les rencontres physiques reprennent progressivement.

L'objectif de DIGITAQ est de doter l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Algérie d'un système d'information fonctionnant en réseau, s'appuyant sur une base de données nationale, en capacité de répondre à l'ensemble des besoins d'exploitation et de prospective. DIGITAQ permettra l'établissement d'indicateurs clés de performance et/ou d'informations fiables pour prendre des décisions éclairées pour améliorer la gestion et la qualité de la formation et de la recherche.

Les objectifs spécifiques sont :

- Renforcer les processus de collecte et d'analyse de données et d'informations relatives aux programmes d'études et aux autres activités qui alimentent le système d'assurance qualité interne ;
- Promouvoir l'implication des parties prenantes dans la collecte et l'analyse des informations, ainsi que dans la planification des activités de suivi ;
- Faciliter le pilotage de l'efficacité par les indicateurs clés fiables en termes de performance et/ou d'informations ;
- Garantir la traçabilité des éléments de preuve pour les évaluations et l'amélioration continue ;
- Établir le lien entre les parties prenantes internes et externes de l'assurance qualité.

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran – Mohamed Boudiaf (USTO-MB) assure la coordination du consortium de DIGITAQ qui regroupe 9 partenaires algériens et 4 partenaires européens (liste des partenaires page 2). Le coordinateur est responsable du bon fonctionnement du projet et appuie sa gestion sur le Comité de Gestion Stratégique (CGS), le Comité Scientifique et Technique (CST) et le Comité de Qualité (C2Q). Ce dernier sert de point de contact pour les partenaires sur toutes les questions de qualité et de diffusion du projet DIGITAQ. Le C2Q est responsable du contrôle de la qualité des résultats à travers des évaluations et à différents niveaux en faisant référence aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs identifiés. Le processus d'évaluation prévoit que l'autoévaluation soit complétée par un audit réalisé par un évaluateur externe. Ce document présente les termes de référence pour la sélection de cet évaluateur externe.

2. Description du projet DIGITAQ

DIGITAQ permettra de doter l'activité de l'assurance qualité (AQ) en Algérie d'un système d'information fonctionnant en réseau, s'appuyant sur une base de données nationale, en capacité de répondre à l'ensemble des besoins d'exploitation et même de prospective. Grâce à la plateforme AQ, chaque partie prenante, où qu'elle soit, peut accéder à une quantité importante d'informations. Le projet s'articule autour de différentes phases de travaux (« lot »).

Lot 1 : Préparation

Cadrage du projet et préparation de la donnée, portant principalement sur une revue de littérature sur "Les TIC et l'Assurance Qualité" avec pour double objectif : positionner les universités algériennes et identifier les exigences et solutions adaptées à leurs besoins.

Lot 2 : Développement (Plateforme)

Construire le modèle d'ontologie de l'architecture de la plateforme ; Elaboration du cahier de charge des services et fonctionnalités sur les parties prenantes identifiées ; Développement et implémentation de la plateforme support (Equipements) ; Développement du « Centre d'excellence qualité » pour assurer une vision globale et collaborative de l'assurance qualité.

Lot 3 : Formation

Mettre en place Session de formation de formateurs et organisation de séminaires et workshops ; expérimentation des scénarios de services de la plateforme. et exploitation des scénarios d'exécutions du système d'information.

Lot 4 : Plan Qualité

Mise en place d'un processus d'évaluation du projet et de ses résultats.

Lot 5 : Dissémination

Mise en place d'un ensemble d'actions de dissémination scientifiques et techniques pour diffuser les activités et les résultats attendus.

Lot 6 : Management

Coordination et suivi des différentes étapes du projet

3. Objet du cahier des charges

La phase d'évaluation externe, qui s'appuie sur l'auto-évaluation préalablement menée par le C2Q, comprend la rédaction d'un rapport final. Ce rapport rassemble les éléments d'évaluation, y compris l'avancement et la réussite des activités des différents lots par rapport aux indicateurs du projet. L'évaluateur externe analyse et interprète les données afin d'identifier les résultats accomplis ainsi que les points faibles.

Le rapport final, élaboré dans le cadre d'une approche participative, inclut également des recommandations visant à améliorer l'efficacité globale des résultats et à assurer leur pérennité. Les résultats de l'évaluation sont partagés et discutés au sein du consortium du projet.

Une fois rédigé, ce rapport d'évaluation final est soumis au Comité de Gestion Stratégique pour examen et discussion. Il est ensuite joint au rapport technique qui sera soumis à la Commission européenne.

L'évaluation externe portera sur les éléments suivants (**critères d'évaluation**) :

- Performance des partenaires du consortium ;
- Mesure des objectifs fixés ;
- Efficacité des activités de gestion et de coordination ;
- Efficacité et impact des activités de diffusion.

Il pourra s'appuyer sur le plan qualité du projet, qui a identifié une série d'indicateurs de qualité pour chacune des activités, sur le rapport d'autoévaluation intermédiaire établi par le consortium du projet ainsi que sur les résultats de certains sondages menés jusque-là.

Il est demandé à l'expert externe de :

- Identifier/définir les indicateurs de qualité qui lui semblent pertinents pour les critères d'évaluation ci-dessus ;
- Concevoir et soumettre des questionnaires complémentaires et des entretiens éventuels pour évaluer l'avancement du projet ;
- Collecter et analyser les données ;
- Coopérer avec le coordinateur du projet pour l'intégration des résultats ;
- Préparer le rapport final.

4. Résultats de l'activité

4.1 Plan de travail de l'évaluation

Après sa prise de connaissance du rapport d'autoévaluation intermédiaire, l'évaluateur discute avec le coordinateur pour présenter la stratégie de gestion de la qualité et de l'évaluation.

L'évaluateur externe fournit un document synthétisant la procédure et les critères à adopter pour l'évaluation, les outils et le calendrier des activités d'évaluation et une liste d'indicateurs et d'échelles pour évaluer les activités de gestion, la méthodologie, le contenu et les résultats du projet.

Le rapport final d'évaluation présentera les résultats des activités du projet et l'impact qu'elles ont sur les groupes cibles. Le document présentera une évaluation de la gestion qualité du projet dans sa globalité. L'évaluateur externe est tenu de produire la partie externe du rapport d'évaluation final en date du 15 janvier 2024¹.

4.2 Visite du site et participation aux réunions

Une visite auprès de l'Université coordinatrice (USTO-MB) et d'autres éventuels partenaires du consortium, pourra être organisée avant l'élaboration du rapport final. Il s'agira nécessairement d'une évaluation réelle des activités / actions réalisés par les partenaires du consortium dans le cadre du projet. Les établissements partenaires à visiter sont désignés par l'évaluateur, après une consultation avec l'établissement désigné. Outre son rapport, l'évaluateur externe partage les points importants de l'évaluation et les recommandations oralement avec les partenaires, lors d'une réunion de clôture de la visite sur site (appelée « réunion de sortie »).

Au-delà de cette visite, l'évaluateur externe pourra prévoir de participer aux réunions de travail qu'il jugera utile pour la réalisation de sa mission.

4.3 Remise du rapport d'évaluation final

Comme déjà mentionné, le rapport d'évaluation final comportera des éléments d'évaluation ainsi que des recommandations par rapport au projet et à sa mise en œuvre. Ce rapport sera partagé et discuté au sein du Comité de Gestion Stratégique (CGS) lors de ses réunions.

¹ Cette échéance tient compte de l'échéance finale théorique du projet. Si celui-ci venait à être prorogé, la mission de l'évaluateur externe le serait dans la même mesure. La mission se clôture dans tous les cas lors de la remise du rapport final, à la fin de l'exécution du projet.

5. Méthodologie

La prestation s'étend sur la période allant de la signature du contrat jusque janvier 2024².

Elle consiste à prendre connaissance du rapport d'autoévaluation, à mener des discussions avec l'audité, à détailler les indicateurs, les procédures et les lignes directrices, à rédiger les éventuels questionnaires et la liste des pièces justificatives, à effectuer une éventuelle visite sur site, à mener des entretiens avec des personnes ressources sélectionnées, à participer aux réunions des différents organes du projet, à accéder et exploiter les données et les informations pertinentes, à établir le rapport final et à émettre des recommandations.

Avant toute évaluation, le prestataire devra fournir un plan de travail décrivant l'approche utilisée qui devra être discutée et validée avec le coordinateur du projet en fonction de sa faisabilité et des politiques institutionnelles internes et/ou nationales.

Le prestataire sélectionné sera en contact régulier avec la coordination du projet, et parfois avec les membres du CGS, afin d'harmoniser la compréhension du projet et la méthodologie proposée pour l'audit. Le CGS sera chargé de consulter le rapport final avant sa divulgation finale.

Le rapport final peut faire l'objet de corrections éventuelles avant la production de la version finale. Si l'évaluateur externe n'est pas convaincu de la clarté des réponses données par l'audité, il doit le communiquer à l'audité en indiquant les raisons qui seront discutés lors d'une réunion fixée mutuellement.

Toute divulgation publique réalisée dans le cadre de ce service devra respecter les règles spécifiées dans le manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne. Ainsi, le prestataire s'engage à prendre les mesures nécessaires afin de respecter les règles de communication et de visibilité qui doivent accompagner toutes les productions issues de cette prestation.

6. Calendrier provisoire

Un calendrier provisoire est proposé dans le tableau ci-dessous. Il tient compte de l'échéance finale théorique du projet. Si celui-ci venait à être prorogé, la mission de l'évaluateur externe le serait dans la même mesure. La mission se clôture dans tous les cas lors de la remise du rapport final, à la fin de l'exécution du projet.

30 Juin 2023	Communication du résultat du processus de sélection
01-31 Juillet 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Discussions avec l'équipe du projet DIGITAQ pour définir le plan de travail et assurer la compréhension, la cohérence et la continuité de l'évaluation. - Ajustements éventuels. - Recherche de membres et d'interlocuteurs clés et validation du calendrier. - Remise du rapport d'autoévaluation.
Septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Date limite pour l'envoi des questionnaires / entretiens complémentaires éventuels - Confirmation de la date de la visite sur le site.
Octobre 2023	Visite sur site.

² Cette échéance tient compte de l'échéance finale théorique du projet. Si celui-ci venait à être prorogé, la mission de l'évaluateur externe le serait dans la même mesure. La mission se clôture dans tous les cas lors de la remise du rapport final, à la fin de l'exécution du projet.

02 Janvier 2024 ³	Rapport final.
15 Janvier 2024 ⁴	Corrections éventuelles et contact avec le coordinateur

7. Profil de l'évaluateur externe

Le prestataire de services est chargé de l'évaluation externe dans tous ses aspects (rédaction, prise de contact, planification, rapport, suivi). Il/elle doit avoir une expérience significative dans la digitalisation, gestion de la qualité, l'évaluation et le suivi. Il/elle doit posséder une maîtrise parfaite de la langue française.

Les aptitudes et compétences suivantes sont attendues des candidats :

- Compétences en matière de digitalisation de processus et de systèmes d'information
- Compétences spécifiques à l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur ;
- Compétences avérées dans le travail avec des projets européens ;
- Expérience dans le domaine de la gouvernance de l'enseignement supérieur ;
- Connaissance de l'internationalisation et de la modernisation des établissements d'enseignement supérieur ;
- Connaissance du système d'enseignement supérieur algérien ;
- .

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, la participation d'examineurs internationaux est un atout pour garantir la comparabilité et l'acceptation des procédures d'évaluation au niveau international.

Au cours de la visite d'évaluation, l'évaluateur mènera des discussions avec les différentes composantes de l'établissement et peut demander des documents pertinents en relation avec le projet.

8. Estimations budgétaires

Le budget maximum alloué pour cette activité s'élève à 8.400 €. L'offre garantissant le meilleur rapport qualité/prix sera retenue (cf. grille d'évaluation en point I).

L'offre transmise doit tenir compte des participations aux réunions et les visites sur sites qui seront directement prises en charge par le prestataire.

Les paiements seront effectués sur la base des factures envoyées par l'expert et sur présentation du rapport d'activité, comme suit :

- 30% à la signature du contrat ;
- 40 % à soumission du rapport final d'évaluation ;
- 30% à la fin du projet.

³ Cette échéance tient compte de l'échéance finale théorique du projet. Si celui-ci venait à être prorogé, la mission de l'évaluateur externe le serait dans la même mesure. La mission se clôture dans tous les cas lors de la remise du rapport final, à la fin de l'exécution du projet.

9. Candidatures

Les prestataires intéressés par cette mission doivent envoyer :

- Une note de cadrage technique (6 pages maximum) détaillant le plan de travail proposé pour la mission et consistant en une note sur la compréhension du cahier des charges, une présentation de l'approche méthodologique, et le cas échéant, des précisions sur le chronogramme de la mission. Les propositions doivent être rédigées en français.
- Les références du ou des consultants (CV détaillé).
- Une offre financière détaillée (2 pages max.).

A l'adresse : digitag@univ-usto.dz avant le **25 juin 2023**.

10. Grille d'évaluation des candidatures

La grille d'évaluation appliquée aux candidatures reçues est la suivante :

- Clarté et pertinence de la note de cadrage technique sur la méthodologie de l'évaluation du projet : 20%
- Connaissances approfondies du fonctionnement des établissements de l'enseignement supérieur et de la coopération internationale : 15%
- Contribution préalable à une ou à des études sur la gestion de la qualité ou l'évaluation de projets : 15%
- Expérience dans le domaine de la gouvernance de l'enseignement supérieur : 10% ;
- Connaissance de l'internationalisation et de la modernisation des établissements d'enseignement supérieur : 10% ;
- Connaissance du système d'enseignement supérieur algérien : 10% ;
- Compétences en matière de digitalisation de processus et de systèmes d'information : 20%.